



## Déclaration liminaire – CAPD 02 février 2015 -

Monsieur le directeur académique,

**Nous allons évoquer aujourd'hui les barèmes des permutations** et le SNUipp-FSU tient à rappeler les nombreuses difficultés que rencontrent les collègues qui souhaitent changer de département. Cette situation est inadmissible. Certes quelques cas, les plus douloureux, sont revus en dehors des permutations et permettent une issue à la marge mais d'année en année le taux de satisfaction aux permutations ne cesse de baisser. Chaque enseignant devrait pouvoir dans un délai raisonnable accéder à sa demande de mutation.

**Nous allons aussi aborder les règles du mouvement des personnels** dans notre département. Cette phase de l'année très attendue par toute la profession donne lieu là aussi à de trop nombreuses insatisfactions depuis plusieurs années. Notre organisation syndicale, en s'appuyant sur son expertise et sur les échanges avec le terrain a fait des propositions lors du groupe de travail mouvement allant dans le sens d'une amélioration pour les personnels.

**Concernant le climat général depuis ce début d'année**, nous sentons une grande partie de la profession toujours plus en souffrance dans leur métier. Nous pensons sincèrement que la direction prise par ce gouvernement en matière d'éducation n'est pas la bonne et qu'il est urgent de changer de cap.

### **Il faut :**

- Augmenter le contingent de remplaçants pour permettre une véritable continuité du service public d'éducation.
- Faire partir beaucoup plus de collègues en formation spécialisée et revaloriser aux yeux de tous les missions des personnels RASED
- Proposer de la formation continue en présentiel pour offrir aux collègues qui le souhaitent un espace pour réfléchir et échanger sur leurs pratiques.
- Renforcer la formation initiale dans son aspect en alternance et ne plus mettre de stagiaires en responsabilité d'une classe à l'année.
- Revaloriser les salaires des enseignants. En cette 5ème année de gel du point d'indice où notre salaire vient de baisser après l'augmentation de la retenue pour pension au 1er janvier (+0.40%)

C'est entre autres pour ces raisons - conditions de travail dégradées avec des effectifs de classes trop lourds, une formation continue quasi inexistante, l'alourdissement des tâches et la mise en place de réformes qui ne prennent pas toutes les dimensions du terrain comme celle des rythmes scolaires, de la formation initiale inadaptée ou en ce moment la nouvelle carte de l'éducation prioritaire dont certaines écoles sont incompréhensiblement exclus comme pour la Grand Font, Ma Campagne ou certaines zones rurales. Le tout dans un contexte de salaires notoirement insuffisants et de gel du point d'indice - **que le SNUipp avec la FSU appelle à une journée de grève le mardi 03 février pour défendre l'Ecole et ses personnels**

**Nous tenons également à réaffirmer notre soutien envers les professeurs des écoles qui sont chaque jour dans les classes aux côtés des élèves (mais aussi des parents d'élèves), et toute la confiance qu'ils méritent en tant que pédagogues.**

A ce titre, les enseignants de France ont été en première ligne au lendemain des attentats qui ont ébranlé notre pays le 7 janvier dernier.

L'administration, en demandant d'organiser une minute de silence dans les écoles avec les élèves, a pu mettre localement des collègues en difficultés : Comment accompagner cette minute de silence ? Comment répondre aux questions des élèves ? Comment mettre les mots justes sur l'inexplicable ? Comment répondre aux idées reçues ? Tout cela dans un contexte émotionnel particulièrement fort et sans aucun recul.

Une minute de silence organisée avec des élèves de 3 à 11 ans ne peut pas s'organiser sans explication.

Nous ne comprenons pas l'obstination de l'administration à vouloir sanctionner des collègues qui, dans l'urgence et l'émotion, n'ont pas su comment organiser ce temps de recueillement.

**Nous demandons dans cette instance l'abandon des sanctions pour nos collègues des Deux-Sèvres.** Ce n'est pas de cela dont nos collègues ont besoin, mais plutôt d'écoute, de soutien et de respect mutuel. Nous pensons que c'est à travers les valeurs de laïcité, et de respect de l'autre que tous les collègues transmettent tout au long de l'année que notre profession réussira à faire avancer tous les élèves.

Nous comprenons encore moins ces sanctions quand vendredi le Recteur devant les représentants des personnels, des parents et des lycéens qui étaient invités à venir échanger autour des valeurs laïques et républicaines de l'école a répondu qu'aucun enseignant n'avait été sanctionné pour non organisation de cette minute de silence.

**Le bureau du SNUipp-FSU16**